

FÉDÉRATION
DES ARTS DE LA RUE
EN ÎLE-DE-FRANCE

FÉRUE EN 2020

RAPPORT D'ACTIVITÉS //

ÉDITO

Chèr·e·s tou·te·s,

Nous sommes le dimanche 25 avril au moment où nous rédigeons cet édit.

Le 25 avril 2021 nous sommes toujours confiné·e·s et les listes Rue et Fédération IDF sont secouées de mails concernant le dispositif "Un été particulier" mis en place par la Ville de Paris pour la 2^{ème} année consécutive. "Uberisation", "boycott", "proposition indécente éthiquement, financièrement, politiquement", "La fédé ne devrait pas rester neutre", "La Fédé doit se prononcer"...

Voilà donc le rapport d'activités 2020.

Cinq commissions travaillant toute l'année, des CA toutes les semaines durant le 1^{er} confinement et tous les mois le reste du temps, le GT Covid, le GT Ufisc, les temps de travail inter-régionaux, des ApéRues thématiques, des temps de formation, des rendez-vous et le suivi des dossiers avec la DRAC Île-de-France, le Conseil Régional d'Île-de-France, la Ville de Paris, l'OPP sur les compagnies qui sort, la rédaction d'outils "pédagogiques" pour les préfectures entre autres, notre présence sur les discussions de Banlieue Capitale Européenne de la Culture 2028, les manifs avec les banderoles, les manifs avec l'Abécédaire, le soutien aux événements annulés en allant sur place avec les kits de "com" (Furax, etc.), des tribunes écrites, lues, signées, des réunions unitaires, et puis la vie de l'asso, les comptes, le suivi RH avec nos coordinatrices, un recrutement, le soucis d'être attentif·ve·s et vigilant·e·s à comment on propose de travailler, au cadre qu'on donne, l'attachement à défendre le secteur, toujours, pas uniquement par corporatisme mais bien parce que nous défendons viscéralement une vision de l'art dans l'espace public comme éminemment politique, fertile, désirable et partageable.

Bref, la FÉRue se prononce toute l'année et de maintes manières, aux travers de ses actions, avec ses moyens humains, et en tâchant de garder le difficile mais passionnant équilibre entre idéalisme, combativité et stratégie.

Welcome !

Le Conseil d'Administration de la FÉRue,

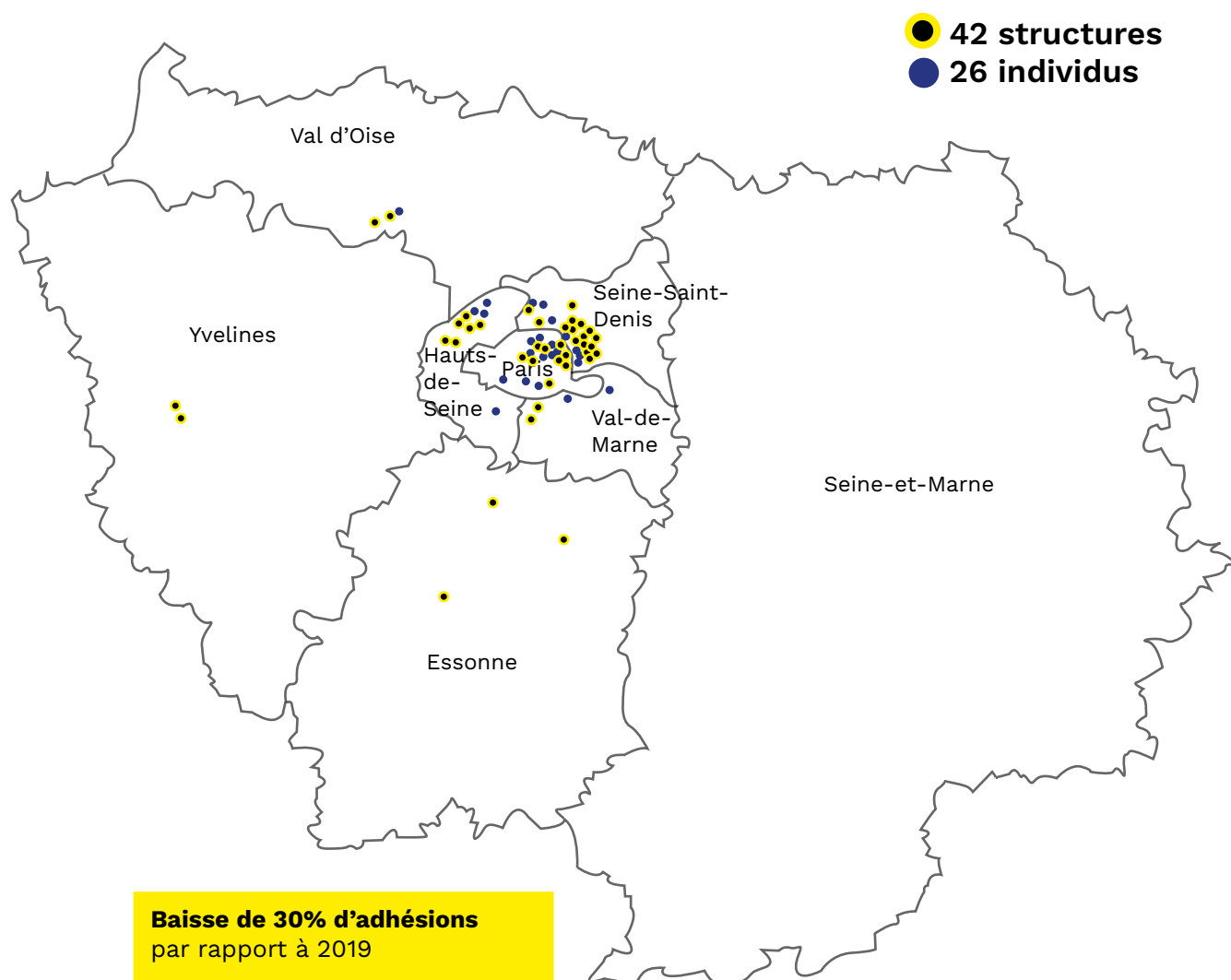
Fanny Decoust, Mathilde Dien, Vanessa Colas, Guillemette Ferrié-Rey, Alain François,
Brendan Le Delliou, Julie Métairie, Bénédicte Monnaux

LA FÉRUE QU'EST CE QUE C'EST ?	4
LA VIE ASSOCIATIVE EN 2020	5
La mobilisation des adhérent·e·s	5
La mobilisation du Conseil d'Administration	6
La mobilisation des commissions de travail thématiques	8
// Rapport aux institutions	8
// Égalité Femmes-Hommes	8
// Création de/en espace public (1% Travaux Publics)	8
// Observation Participative et Partagée	8
// On est là	9
// GT Covid-19 (inter-régions)	9
// GT UFISC en Île-de-France (inter-organisations)	9
L'équipe salariée	10
PROMOUVOIR LA STRUCTURATION DES ARTS DE LA RUE EN ÎLE-DE-FRANCE	11
La FéRue comme espace ressource	11
// Temps de formation et d'information	11
// Ressources au quotidien	12
La FéRue comme espace de rencontres et de débats	12
// Les ApéRues	12
// Les rencontres	13
// La FéRue sur les festivals : aller à la rencontre des (non) adhérent·e·s	14
La FéRue comme espace de luttes : Rue(s) Libre(s)	14
PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DES ARTS DE LA RUE EN ÎLE-DE-FRANCE	16
Être un levier auprès des pouvoirs publics	16
// L'observation du secteur	16
// Les préconisations de la FéRue en réponse à la crise sanitaire	17
// La DRAC Île-de-France	17
// Le Conseil Régional d'Île-de-France	18
// Ville de Paris	18
Contribuer pour la reconnaissance du secteur auprès d'autres partenaires	19
// La FéRue avec les autres fédérations des arts de la rue nationale et régionales	19
// La FéRue au sein de la Maison des Réseaux Artistiques et Culturels	20
SE Doter d'un fonctionnement et des outils pour faciliter la mise en réseau	
ET LA COOPÉRATION	21
La co-présidence comme mode de gouvernance	21
Une communication pour faire connaître et reconnaître la FéRue	21

LA FÉRUE QU'EST CE QUE C'EST ?

La FéRue - Fédération des arts de la rue en Île-de-France, est une association de loi 1901 qui a pour vocation de **fédérer le secteur professionnel des arts de la rue sur le territoire francilien**, de **promouvoir** et de **défendre une éthique collective liée aux spécificités de la création en espace public** à savoir, l'utilisation comme scène de l'espace de la ville, en générant des formes artistiques nouvelles.

Active depuis l'année 2000, elle cherche à créer des liens actifs et privilégiés entre les compagnies, les artistes, les professionnel-le-s des arts de la rue en Île-de-France et les élu-e-s, les responsables des services techniques et de la sécurité, les professionnel-le-s de la culture, de l'urbanisme, des parcs et jardins ou encore de l'événementiel travaillant sur le territoire francilien.



20km

**Les adhérent-e-s
de la FéRue en 2020**

LA VIE ASSOCIATIVE EN 2020

En raison de la crise sanitaire, le projet à trois ans (2020 à 2022) prévu par la FéRue et voté lors de l'Assemblée Générale du 16 juin 2020, a été décalé. Des adaptations, liées à cette crise, et indispensables au bon fonctionnement de la FéRue, ont été mises en place afin d'accompagner les équipes et adhérent·e·s au mieux, en vue de maintenir le secteur culturel et plus particulièrement les arts de la rue, à l'échelle francilienne.

La mobilisation des adhérent·e·s

Les adhésions sont valables 365 jours à compter de la date d'adhésion. En adhérant à la FéRue, ou à toute fédération régionale, les adhérent·e·s deviennent automatiquement affilié·e·s à la Fédération Nationale des Arts de la Rue. Le montant des adhésions est partagé à 50/50 entre la Fédération Nationale et la fédération régionale.

En 2020, la FéRue fédère 68 adhérent·e·s dont 42 structures et 26 individus. Les adhérent·e·s francilien·ne·s représentent 16% des adhérent·e·s sur le territoire national.

C'est en Seine-Saint-Denis et à Paris que la FéRue concentre le plus grand nombre d'adhérent·e·s, avec près de 34% d'adhésions en Seine-Saint-Denis et près 28% à Paris, qu'il s'agisse de structures ou d'individus. La mobilisation du réseau demeure plus faible dans les Yvelines, où nous comptons moins de 3% d'adhérent·e·s.

En 2020, la FéRue a connu une baisse de 30% du nombre de ses adhérent·e·s par rapport à 2019, où elle regroupait 97 adhérent·e·s (48 structures et 49 individus). Cette baisse des cotisations se ressent également dans d'autres régions et au niveau national.

Nous estimons que la baisse des adhésions est liée à plusieurs facteurs :

- **la difficulté financière d'un grand nombre de structures et d'individus** en 2020 ;
- **l'annulation d'événements fédérateurs tels que les festivals de Chalon et d'Aurillac**. Ces annulations se sont traduites par une absence des fédérations lors de ces temps forts, moments qui nous permettent de nous faire connaître et de fédérer de nouvelles et nouveaux professionnel·le·s du secteur.

Nous comptons sur une reprise des activités en 2021 et sur une remobilisation des équipes pour aller à la rencontre de nouvelles personnes et structures.

La mobilisation du Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale se tient habituellement en mars et procède à cette occasion à l'élection du Conseil d'Administration.

En 2020, l'Assemblée Générale de la FÉRue s'est tenue en visioconférence et a élu huit membres au Conseil d'Administration, dont sept co-président-e-s. Ainsi, pour la première fois, la FÉRue a mis en place au sein de son Conseil d'Administration une gouvernance partagée : ce nouveau fonctionnement est le résultat de plusieurs années de réflexion pendant lesquelles la FÉRue a bénéficié d'un accompagnement personnalisé. Les statuts de la fédération ont été modifiés à cette occasion et stipulent notamment que les co-président-e-s sont élu-e-s pour un mandat idéal de trois ans, donnant lieu à chaque Assemblée Générale à un renouvellement partiel du Conseil d'Administration.

Ont été élu-e-s :

- Madame Fanny DECOUST, pour la c^{ie} ADADA, co-présidente,
- Madame Mathilde DIEN, pour la c^{ie} L'Usine à Trompettes, co-présidente,
- Madame Vanessa COLAS, co-présente,
- Madame Guillemette FERRIÉ-REY, pour la c^{ie} Si tu vois Adrienne, co-présidente,
- Monsieur Alain FRANCOIS, trésorier,
- Monsieur Brendan LE DELLIOU, co-président,
- Madame Julie MÉTAIRIE, pour la c^{ie} Trans'Art'Int, co-présidente,
- Madame Bénédicte MONNAUX, co-présidente.

Fanny DECOUST et Mathilde DIEN ont été désignées Déléguées régionales au sein du Conseil d'Administration et représentent la FÉRue lors des conseils d'administrations de la Fédération Nationale des Arts de la Rue.

Le Conseil d'Administration souhaitait organiser une Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) en décembre 2020 en vue d'intégrer de nouvelles personnes en son sein et d'ouvrir ses commissions de travail à de nouveaux-elles adhérent-e-s. En raison des conditions sanitaires, les membres du CA ont pris la décision d'annuler l'AGE, celle-ci ne pouvant se tenir dans des conditions idéales, craignant que la mobilisation des adhérent-e-s soit impactée.

Le Conseil d'Administration a néanmoins continué d'ouvrir ses réunions de CA et de commissions aux adhérent-e-s de la FÉRue.

En novembre 2020, Madame Judith PAVARD et Monsieur Thierry POUTRAIN ont intégré les réunions de CA en tant qu'invité-e-s. La finalité de cette démarche est de leur permettre d'intégrer le CA dès janvier 2021 en tant qu'administrateur-ric-e-s.

La diminution du nombre d'élu-e-s par rapport aux années précédentes a nécessité une priorisation des chantiers portés en 2020 afin d'adapter la charge de travail. L'engagement des personnes investies, accompagnées par une coordinatrice salariée, a permis de maintenir une activité importante du réseau et notamment pendant la

première période de confinement, lors de laquelle un accompagnement personnalisé et régulier s'est mis en place à destination des adhérent·e·s.

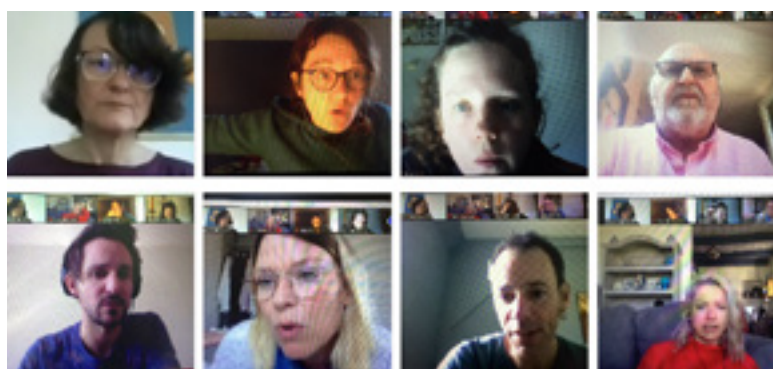
Le Conseil d'Administration s'est ainsi réuni une fois par mois en 2020 et une fois par semaine pendant la première période de confinement, cela afin d'affirmer son rôle d'accompagnement aux adhérent·e·s du réseau et de parer aux imprévus liés à la crise sanitaire.

De manière générale, les réunions de CA ont permis de faire le bilan des actions passées, de décider des orientations à prendre et de dresser un état des lieux de l'actualité du secteur.

Dans le même esprit que les années précédentes, le CA est mobile dès que possible et se déplace dans d'autres structures sur le territoire francilien. Cela lui permet d'aller à la rencontre de lieux et d'équipes, et ainsi de poursuivre son objectif d'être au plus prêt de ses adhérent·e·s tout en découvrant de nouveaux espaces de travail.

Le CA se réunit en présence de la coordinatrice (salariée) du réseau qui rédige l'ordre du jour et le compte-rendu de la séance, partagé à l'ensemble des adhérent·e·s.

Réunion du CA confiné



La mobilisation des commissions de travail thématiques

Les différents chantiers de la FéRue sont portés par des commissions ouvertes à l'ensemble de ses adhérent-e-s.

// Rapport aux institutions

Plaider pour et défendre les arts de la rue auprès des partenaires et institutions.

En 2020, la commission a été très active et s'est vue renforcée par l'arrivée de nouvelles personnes : sept adhérent-e-s ont ainsi participé aux rendez-vous et travaux menés par la commission tout au long de l'année.

// Égalité Femmes-Hommes

Lutter pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans les arts de la rue.

Premier chantier inter-régional créé par Grand'Rue¹, AURA² et la FéRue suite à l'Université Buissonnière de février 2019, il a été renforcé en 2020 par l'implication du Ministère de la République³.

Le rapport d'activités de la commission, années 2019 et 2020, sera disponible en ligne dans le courant du premier semestre 2021.

// Création de/en espace public (1% Travaux Publics)

Défendre l'idée de consacrer 1% du budget de travaux publics pour la création artistique en espace public.

En raison de la crise sanitaire liée au Covid-19, cette commission a été mise en sommeil jusqu'en janvier 2021, où l'organisation de l'événement de lancement pour la sortie publique du livre blanc *Bâtisseurs de cités, tisseurs de liens* au Pavillon de l'Arsenal reprendra, si le contexte sanitaire le permet. Cet événement était prévu pour avril 2020.

// Observation Participative et Partagée

Compter et recenser les acteur-ric-e-s du secteur des arts de la rue en Île-de-France.

Très active en 2020, la commission OPP clôturera en début d'année 2021 son enquête sur les compagnies en 2018. Cette enquête sera à mettre en regard avec des chiffres plus récents, permettant de prendre en compte et d'évaluer les impacts de la crise sanitaire.

// On est là

- 1 Fédération des arts de la rue en Nouvelle-Aquitaine
- 2 Fédération des arts de la rue en Auvergne-Rhône-Alpes
- 3 Fédération des arts de la rue en Normandie

Organisation d'actions annuelles dans l'espace public, mobilisations régulières permettant de favoriser la visibilité des arts de la rue et des enjeux du secteur.

Dès le mois d'avril, un groupe de travail composé d'artistes, compagnies, opérateur-ric-e-s, technicien-ne-s et administrateur-ric-e-s s'est constitué pour penser l'après : s'adapter, rebondir, inventer. En effet, la crise sanitaire a apporté des défis supplémentaires au groupe qui travaillait autour des Rues Libres. Ensemble, les adhérent-e-s se sont interrogé-e-s sur l'avenir des Rues Libres : comment les envisager et les préparer alors que la situation a produit de nouveaux cadres et que l'occupation de l'espace public demeure incertaine voire interdite ?

En plus de ces commissions portées par la FéRue, des groupes de travail (GT) inter-régionaux et/ou inter-organisations spécifiques peuvent se mettre en place. Ils réunissent différent-e-s acteur-ric-e-s du spectacle vivant à l'échelle du territoire francilien ou national.

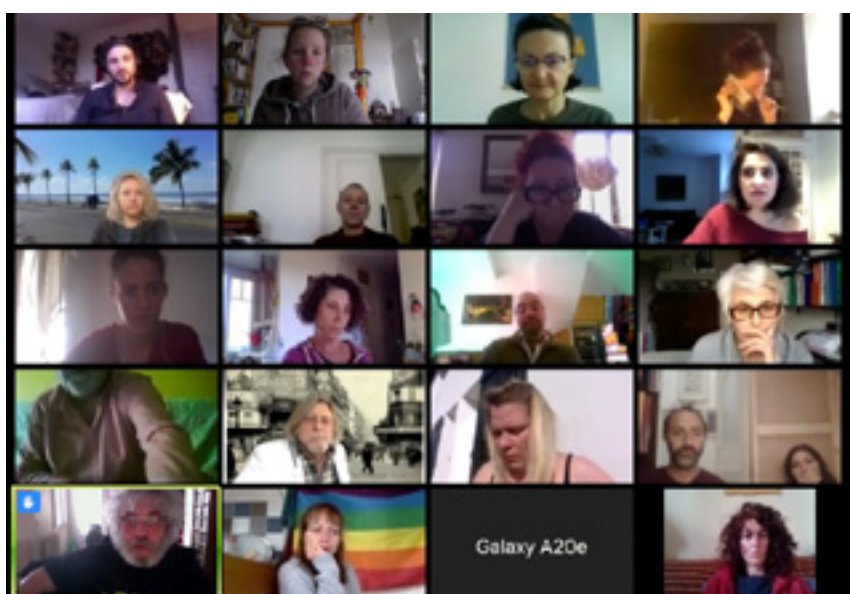
// GT Covid-19 (inter-régions)

Actif depuis le premier confinement, le GT COVID-19 traite des sujets d'actualité liés à la crise sanitaire et met en place des stratégies d'accompagnement et de concertation au sein des arts de la rue.

// GT UFISC en Île-de-France (inter-organisations)

Depuis la crise, les réunions de ce groupe de travail, qui réunit plusieurs acteur-ric-e-s culturel-le-s (réseaux, syndicats et fédérations) à l'échelle régionale, se sont intensifiées. Les objectifs sont le partage, la mutualisation, la veille et la définition de stratégies communes pour défendre le secteur.

ApéRue confiné



L'équipe salariée

L'équipe salariée s'est renouvelée en 2020 :

- Mars 2020 : fin du contrat de Saliha Azéma, chargée de la gestion administrative et financière (CDD à temps partiel depuis 2018),
- Novembre 2020 : recrutement de Charlène Helleboid, coordinatrice (CDI à temps plein),
- Décembre 2020 : départ de Manon Dumont, coordinatrice (CDI à temps plein).

Ce renouvellement de l'équipe salariée a été l'occasion de remanier les fiches de poste de l'équipe. Ainsi, les missions de gestion administrative et financière sont repassées sur le poste de la coordinatrice en novembre 2020. Les missions de communication et d'animation du réseau, remplies par Manon Dumont jusqu'à son départ en décembre, seront attribuées à un-e apprenti-e, qui sera recrutée au cours du premier trimestre de l'année 2021. Elles seront occupées par Charlène Helleboid jusqu'à ce nouveau recrutement.

Compte-tenu du contexte sanitaire, la FéRue n'a pas pu accueillir de stagiaire en 2020 en raison des conditions d'accueil rendues difficiles, notamment par la mise en place du télétravail.

Deux co-présidentes de la FéRue sont référentes du suivi des ressources humaines. Deux rendez-vous ont lieu annuellement avec la coordinatrice afin de faire le point sur les missions et les éventuelles difficultés rencontrées.

Pôt de départ - pôt d'arrivée / ApéRue du 10 décembre 2020



PROMOUVOIR LA STRUCTURATION DES ARTS DE LA RUE EN ÎLE-DE-FRANCE

La FéRue comme espace ressource

// Temps de formation et d'information

Plusieurs temps de formation et d'information étaient prévus en 2020. Le report de ces activités participe au décalage dans le temps du projet à trois ans porté par la FéRue.

Temps prévus et reportés :

- Financement de projets arts de la rue et création en espace public ;
- Droit et gestion ;
- Organisation collective et gouvernance : outils et méthodes de coopération ;
- Égalité Femmes-Hommes dans les arts de la rue et le secteur culturel : comprendre les enjeux et se doter d'outils.

La FéRue souhaitait également initier un cycle de *Critiques solidaires* dédié à l'écoute en pairs et ayant pour but de favoriser la transmission, le partage et la solidarité inter-compagnies et structures, ceci afin de rompre les situations d'isolement et de concurrence, de favoriser la mutualisation des moyens et des savoirs-faires. En revanche, le travail de collecte d'informations et de ressources pour mettre en place ce cycle, que nous espérons mettre en place en 2021, a été enclenché.

Aucun des temps d'information prévus avec les partenaires institutionnels de la FéRue n'a pu avoir lieu. Malgré la volonté commune de mettre en place ces moments, les priorités qui incombent à chacun des services, et les conditions d'accueil non-idéales ont poussé les partenaires à annuler ces rencontres.

Malgré le report de ces activités, la FéRue a été très active dans l'accompagnement et l'information auprès des acteur-ric-e-s du secteur depuis le confinement, en organisant ds permanences téléphoniques pour accompagner les structures, en envoyant des informations régulières via une "Lettre d'information aux confiné-e-s des arts de la rue en Île-de-France", en faisant le lien entre les institutions et la filière professionnelle, et en participant au groupe de travail inter-fédéral GT COVID-19 qui a permis l'élaboration de fiches pratiques et boîte à outils à destination des professionnel-le-s du secteur (gestion des annulations, proposition de protocoles sanitaires pour l'accueil du public et la diffusion, déclarations sociales, fonds de solidarité, droits des salarié-e-s, etc.). De nombreux temps d'échanges en visioconférence ont également eu lieu.

// Ressources au quotidien

En 2020, la FéRue a fait l'acquisition de nouveaux ouvrages qui viennent compléter son fonds documentaire, qu'il est possible de consulter à la Maison des réseaux artistiques et culturels :

- *Déambulations théâtrales. Et toi, tu fais comment ?*, une publication coordonnée par Mathurin Gasparini, responsable artistique du Groupe ToNNE. Cet ouvrage retranscrit quatre jours de discussions entre sept compagnies (Les Arts Oseurs, la Hurlante, Action d'Espace, la Baleine Cargo, No Tunes, les Fugaces et le Groupe ToNNe) autour des pratiques de jeu, d'écriture, de rapport à l'espace au public.
- *Fabrique de la Ville, fabrique de Culture. Paroles de Maires et d'acteurs de la création urbaine*, un ouvrage collectif sous la direction de Danielle Bellini, docteure en sociologie, enseignante associée à l'Institut des Humanités et des Sciences Sociales de Paris 7 Diderot, directrice des affaires culturelles de Tremblay-en-France, et Michel Duffour, président de La Ville en Commun, ancien secrétaire d'État au Patrimoine et à la Décentralisation Culturelle. Éditions du Croquant.
- Pré-achat du coffret collector des *Rencontres intermondiales 2019* édité par Au bout du Plongeur, lieu d'incubation et de fabrique d'arts.

La FéRue comme espace de rencontres et de débats

// Les ApéRues

Depuis plusieurs années, la FéRue organise des temps d'échanges conviviaux adressés aux professionnel·le·s des arts de la rue francilien·ne·s ou de passage, adhérent·e·s ou non. L'objectif de ces temps est de favoriser la mise en réseau des compagnies, lieux et partenaires, et d'ouvrir des pistes de travail sur des thématiques concernant les arts de la rue.

- **ApéRue du 21 janvier 2020**, accueilli par le collectif ESOPA sur la thématique « **Arts de la rue et fabrique des territoires** ». Interventions de Christine Milleron, Solène Champroy et Mathilde François pour le collectif ESOPA, et Fanny Decoust, comédienne et metteuse en scène pour la compagnie Adada. Il a rassemblé une trentaine de personnes.
- Pendant le confinement, des ApéRues ont été organisés en visio-conférence toutes les deux semaines : **le 15 avril, le 30 avril et le 14 mai**, pour échanger sur les situations de un·e·s et des autres, décrypter l'actualité et éviter l'isolement des professionnel·e·s.
- **ApéRue du 6 octobre 2020**, accueilli par la Flèche d'Or, lieu investi par des collectifs de spectacle vivant et accompagné par la Ville de la Paris. Pensé comme un ApéRue de retrouvailles, il a réuni une trentaine de personnes et a permis de faire le point sur la situation des arts de la rue après l'été et au lendemain de nouvelles restrictions concernant l'espace public.

- **ApéRue du 10 décembre 2020**, accueilli par la Villa Mais d'Ici. Ce dernier ApéRue de l'année 2020 a été l'occasion de fêter le départ de Manon Dumont et l'arrivée de Charlène Helleboid à la coordination de la FÉRue. Une trentaine de personnes étaient présentes.

// Les rencontres

- **10^{ème} Université Buissonnière « Espaces Publics / Espaces de Luites ? »** : la FÉRue a participé à la 10^{ème} Université Buissonnière co-organisée par la FAREST - Fédération des arts de la rue Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté et par la Fédération Nationale des Arts de la Rue. Elle s'est tenue les 11 et 12 février 2020 au NémO, à Maxéville, près de Nancy (54).

De nombreux sujets y ont été abordés : associations, activisme, nouvelles formes d'organisations, pratiques coopératives, restrictions de libertés collectives et individuelles, espaces publics virtuels, nouveaux indicateurs de richesse, arts publics, politiques, écologiques, etc.

- **Rencontre inter-régionale autour de l'Égalité Femmes-Hommes dans les Arts de la Rue** : les 19 et 20 mars 2020 à la Rochelle, une rencontre co-organisée par les fédérations des arts de la rue en Auvergne-Rhône-Alpes, Île-de-France, Nouvelle-Aquitaine et en partenariat avec le CNAREP Sur le Pont était prévue.

Pour les trois fédérations des arts de la rue associées, cette rencontre était l'occasion de présenter le fonctionnement de la commission inter-régionale mais également de proposer :

- **une première formation** visant à se doter d'outil permettant de recueillir la parole de victimes d'agressions et de harcèlement sexuel,
- un **échange autour des différentes formes d'actions** permettant de sensibiliser et d'agir autour de ces problématiques,
- **une rencontre sur la création féminine en espace public et le matrimoine.**

Le premier confinement national ayant été décrété à partir du 17 mars, ces deux journées ont dû être annulées.

ApéRue du 6 octobre 2020 à la Flèche d'Or



// La FéRue sur les festivals : aller à la rencontre des (non) adhérent·e·s

Très peu de festivals ont pu avoir lieu en 2020. En Île-de-France, la FéRue était au rendez-vous des événements qui ont pu se dérouler.

Un travail de suivi a été mis en place, en lien avec les programmeur·rice·s de festivals, qui a permis de faire de la veille sur les annulations et du décryptage autour de ces annulations.

La FéRue comme espace de luttes : Rue(s) Libre(s)

Invitations aux habitant·e·s, aux passant·e·s et aux acteur·rice·s francilien·ne·s à s'interroger sur la liberté de créer, de circuler et d'agir dans la rue et dans l'espace public, les Rues Libres existent depuis 2007.

Événement fédérateur initialement porté dans le cadre de la journée internationale des arts de la rue et de la libre expression dans l'espace public, les Rues Libres sont devenues plurielles en 2019 avec deux temps manifestatifs.

En 2020, il est apparu nécessaire de penser différemment ces événements compte-tenu du contexte sanitaire.

- Création d'une nouvelle commission de travail « **On est là** » pendant la période du premier confinement pour penser et inventer ensemble l'après, pour se ré-approprier l'espace public et défendre la liberté de création, la liberté d'expression, la liberté artistique et les droits culturels.
- **Reprendre l'espace public après le confinement** : « Réveiller les vivant·e·s ! », premier et seul événement « Rue Libre ! » de l'année 2020, il a été organisé le 16 juin pour reprendre l'espace public et porter haut et fort un message de rencontre, en prise avec l'actualité et le déconfinement progressif des francilien·ne·s. Une déambulation artistique et militante, composée de 15 marionnettes géantes (Compagnie Les Grandes Personnes), d'une troupe éphémère de clowns et d'une scénographie mouvante s'est ainsi déplacée de la Cité Lénine (Aubervilliers) au Parc de la Villette. Deux jours de préparation artistiques ont eu lieu en amont.



Université Buissonnière 2020



Cet événement a mobilisé une soixantaine d'acteurs et d'actrices professionnel-le-s et amateur-ice-s des arts de la rue pour la préparation et la mise en oeuvre de l'événement, environ 300 participant-e-s à la déambulation, et des élu-e-s de la Mairie d'Aubervilliers, la police municipale d'Aubervilliers et les services du Parc de la Villette.

- **Culture Furax** : à la suite des arrêtés préfectoraux publiés le 25 septembre dernier après les annonces du gouvernement, plusieurs événements (festivals et représentations) ont été annulés, de manière brutale et en laissant un flou ambigu et incompréhensible. Les membres de la FéRue ont témoigné leur soutien aux équipes concernées via un communiqué de presse le 30 septembre et en se rendant sur les lieux concernés par les annulations.

- **Mobilisation francilienne** du 15 décembre à l'Opéra Bastille : à l'appel de plusieurs organisations de la culture, du cinéma et de l'audiovisuel, la FéRue s'est mobilisée pour défendre le secteur culturel et les arts de la rue, pour la réouverture des lieux de spectacles et de l'espace public.

« Réveiller les vivante-s ! », Rue Libre du 16 juin 2020



PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DES ARTS DE LA RUE EN ÎLE-DE-FRANCE

Être un levier auprès des pouvoirs publics

// L'observation du secteur

En 2020, la Fédération des arts de la rue en Île-de-France a poursuivi son travail d'observation du secteur avec **une enquête ciblée sur les compagnies franciliennes** (emplois, espaces de travail, budgets, productions, tournées, etc. - chiffres 2018). Ce travail d'enquête, mené avec la méthode de l'Observation Participative et Partagée (OPP), implique les observé-e-s tout au long du travail de récolte et d'analyse des données. Il a permis de toucher des compagnies éloignées du réseau.

La publication de cette enquête, initialement prévue pour le premier semestre 2020 a pris du retard, les chantiers ayant dû être repriorisés en raison de la crise sanitaire. L'enquête sera publiée au cours du premier semestre 2021.

#CultureFurax suite à l'annulation des représentations de la compagnie Kumulus, programmée dans le cadre de la saison d'Art'R.



Mobilisation du 15 décembre - Opéra Bastille



Dans cette continuité, la FéRue est également relais pour l'Île-de-France de l'enquête sur les compagnies (chiffres 2019) menée à l'échelle nationale et pilotée par la Fédération Nationale des Arts de la Rue.

Dans le même temps, **la FéRue a participé et a été relais pour l'Île-de-France d'enquêtes portant sur l'impact de la crise COVID :**

- Une enquête flash réalisée par l'UFISC pendant le premier confinement⁴,
- Une enquête nationale interrogeant les organisateur·rice·s et les producteur·rice·s⁵.

Tout au long de l'année, la FéRue a également activement participé à l'**enquête inter-fédérale menée par la commission Égalité Femmes-Hommes dans les arts de la rue**. En Île-de-France, Guillemette Ferrié-Rey, co-présidente, Camille Cheminet, adhérente, et Manon Dumont, coordinatrice salariée, ont participé au comptage et à l'analyse des données récoltées. L'enquête sera publiée début 2021.

// Les préconisations de la FéRue en réponse à la crise sanitaire

En lien avec l'antenne de l'UFISC en Île-de-France, dont les organisations sont membres de la Maison des réseaux artistiques et culturels, la FéRue a participé à de nombreuses réunions de travail et à la rédaction de préconisations communes pour faire face à la crise, notamment auprès de la Région Île-de-France et de la Ville de Paris.

Des préconisations individuelles et rendez-vous bilatéraux ont également eu lieu en 2020, à la demande de la FéRue et de ses partenaires publics.

// La DRAC Île-de-France

Interlocutrice de la DRAC Île-de-France pour défendre une meilleure prise en compte du secteur et l'intégration des compagnies et opérateur·rice·s arts de la rue dans les dispositifs, la FéRue a continué d'oeuvrer pour représenter le secteur.

Des préconisations liées à la crise sanitaire et une demande de concertation DRAC-Région ont été faites au mois de mai 2020 à la DRAC.

Des préconisations sur l'espace public, notamment le besoin pour les arts de la rue de ne pas être assimilés à des rassemblements sur la voie publique ont été proposées dans le cadre des états généraux des festivals en Île-de-France. Plusieurs adhérent·e·s de la FéRue y ont également participé, en lien avec la coordinatrice et le Conseil d'Administration.

Une réflexion a également été engagée sur les SODAREP (Schéma d'Orientation et de Développement des Arts de la Rue et de l'Espace Public), ceci afin de contribuer à la définition du cadre de mise en oeuvre de ce chantier lancé par la DRAC. Celle-ci a été repoussée.

4 <http://ufisc.org/structuration-professionnelle/75-actualites-structuration-pro/368-en-quete-flash-culture-vs-covid-19.html>

5 https://www.federationartsdelarue.org/sites/default/files/fichiers/paragraphes/telechargement-386/20200615indicateursannulationsproducteurs_0.pdf

Enfin, un rendez-vous bilatéral était prévu afin que la FÉRue puisse présenter son projet à trois ans à la DRAC courant mars. Compte-tenu de la situation sanitaire, celui-ci a été repoussé.

// Le Conseil Régional d'Île-de-France

La FÉRue travaille en lien étroit avec le service Spectacle Vivant de la Région Île-de-France depuis plusieurs années, et a été particulièrement présente et active dans le cadre de la mise en oeuvre des dispositifs d'urgence liés à la crise sanitaire.

Un travail important de préconisations a été présenté au Conseil Régional, en lien avec l'antenne de l'UFISC en Île-de-France, qui réunit diverses organisations, notamment le SCC - Syndicat des Cirques et Compagnies de Création, le RIF - Réseau des musiques actuelles en Île-de-France, Actes if - Réseau de lieux intermédiaires et indépendants en Île-de-France, le Synavi - Syndicat des arts vivants et RAVIV - Réseau des arts vivants. Plusieurs courriers ont été adressés à la Région Île-de-France et co-signés par les organisations parties prenantes.

Des rendez-vous réguliers et collectifs ont eu lieu tout au long de l'année et ont permis de faire des points fréquents sur la situation sanitaire. Un rendez-vous s'est notamment tenu à la fin de l'été avec François Demas, conseiller culture de Valérie Pécresse, et les services du Spectacle Vivant, où les engagements de la Région Île-de-France ont pu être réaffirmés.

Une réunion bilatérale annuelle s'est tenue avec les services en décembre et a été l'occasion de faire le point sur le secteur et les projets portés par la fédération.

// Ville de Paris

En 2020, la FÉRue a poursuivi son travail pour le maintien et l'extension à d'autres compagnies des conventionnements pluriannuels. Elle continue de défendre la nécessité de créer un lieu de fabrique adapté aux arts de la rue, à l'échelle de la capitale.

L'année 2020 devait voir se concrétiser la sortie en Île-de-France du livre blanc « Bâtisseurs de cités, tisseurs de liens ». Cet événement devait se dérouler au printemps 2020 au Pavillon de l'Arsenal, équipement appartenant à la Ville de Paris. Une discussion autour du dispositif du 1% Travaux Publics pour la création en espace public est toujours d'actualité avec la Ville de Paris, qui s'intéresse à cette question.

Dans le cadre de la pandémie de Covid-19, plusieurs réunions et préconisations ont été faites avec et par la FÉRue. Une première réunion a eu lieu dès le mois de février avec Frédéric Hocquard, adjoint à la Vie nocturne et à la Diversité de l'économie culturelle en charge des arts de la rue.

En parallèle, des préconisations et recommandations ont également été faites auprès de la Ville de Paris, par le biais de plusieurs courriers : un courrier co-rédigé avec les membres de l'UFISC en Île-de-France au mois d'avril, des courriers envoyés par la FÉRue et portant spécifiquement sur des recommandations liées à l'appel à projet « Un Été Particulier », en juin et en décembre, un courrier rédigé par la Fédération Nationale des Arts de la Rue et co-signé par la FÉRue, portant sur le FUSV.

Un rendez-vous a eu lieu en juillet avec Christophe Girard, alors adjoint à la Maire de Paris en charge de la Culture et son cabinet, Yohann Turbet-Delof et Alban Senault. Ce rendez-vous a été l'occasion pour la FÉRue de présenter ses travaux et de faire le point sur le secteur. Une nouvelle rencontre a eu lieu en novembre, cette fois avec les services de la Direction des Affaires Culturelles - Annabelle Cabariste et Maud Vaintrub-Clamon - et a permis de faire un état des lieux pour approfondir sur les difficultés rencontrées par les compagnies, structures et opérateur-ice-s francilien-ne-s. Un rendez-vous était prévu en décembre avec Carine Rolland, qui a succédé à Christophe Girard, et son cabinet, mais celui-ci a été repoussé.

Contribuer pour la reconnaissance du secteur auprès d'autres partenaires

// La FÉRue avec les autres fédérations des arts de la rue nationale et régionales

La FÉRue est représentée au Conseil d'Administration de la Fédération Nationale des Arts de la Rue par deux déléguées régionales. Les membres du Conseil d'Administration participent par ailleurs à plusieurs chantiers partagés avec la fédération nationale et l'ensemble des fédérations régionales :

- **1% travaux publics pour la création artistique en espace public** : la FÉRue continue d'affirmer la pertinence des professionnel-le-s des arts de la rue à accompagner l'évolution de l'espace public en poursuivant le chantier sur le 1% Travaux Publics pour la création artistique en espace public en lien avec la Fédération Nationale. Une commission Création de/en espace public est également active au niveau régional, et se penchera dès que la situation sanitaire le permettra, sur un événement pour la sortie du livre blanc *Bâtisseurs de cités, tisseurs de liens* en Île-de-France.
- **Observation Participative et Partagée** : avec son enquête sur les compagnies d'Île-de-France, la FÉRue contribue à alimenter l'observation du secteur à l'échelle nationale.
- **Égalité Femmes-Hommes dans les arts de la rue** : la FÉRue coordonne ce chantier avec la Fédération Grand'Rue (Nouvelle-Aquitaine), la Fédération AURA (Auvergne-Rhône-Alpes) et la Fédération Ministère de la République (Normandie). En 2020, des temps de débats, de rencontres, et de formations étaient prévus, notamment dans le cadre d'une rencontre à La Rochelle, prévue en mars mais annulée. Elle participe activement à la commission en prenant part à l'enquête portant sur les compagnies subventionnées, conventionnées et programmées et les écarts qui y existent entre les femmes et les hommes.
- **Commission Action** : née en 2020, cette commission pilotée par la Fédération Nationale des Arts de la Rue regroupe plusieurs fédérations. La FÉRue y participe activement et est présente lors de rassemblements à l'échelle régionale pour se faire entendre et défendre les arts de la rue.
- **Université Buissonnière** : la FÉRue participe à la réflexion liée à l'organisation des prochaines universités buissonnières et notamment leurs thématiques.

// La FéRue au sein de la Maison des Réseaux Artistiques et Culturels

Disposant d'un bureau au sein de la Maison des réseaux artistiques et culturels, la FéRue est en relation étroite avec les différents partenaires présents au sein des locaux. Cette présence et ces liens permettent d'échanger des informations et d'organiser des actions communes. En 2020, peu d'actions ont pu se mettre en place étant donné le contexte sanitaire mais les différentes organisations poursuivent le travail en commun.

La FéRue contribue régulièrement à la dynamique collaborative portée en ce lieu via des préconisations collectives portées par le biais de l'antenne, en cours de formalisation, de l'UFISC en Île-de-France.

Sur certaines actions spécifiques, telles que des projets de formation menés à la Maison des réseaux artistiques et culturels, la FéRue est également partie prenante.

Mobilisation du 15 décembre - Opéra Bastille



SE Doter d'un fonctionnement et des outils pour faciliter la mise en réseau et la coopération

La co-présidence comme mode de gouvernance

En chantier et en renouvellement depuis 2017 pour permettre une **plus grande ouverture aux adhérent.e.s** et autres intervenant.e.s dans l'espace public et ainsi **favoriser la coopération**, la FéRue a été accompagnée par MCP Factory et a mis en place des outils et méthodes de travail en coopération :

- Des **commissions thématiques** ouvertes aux adhérent.e.s,
- Des **outils d'animation, de décision et d'intelligence collective** dans le cadre des réunions du Conseil d'Administration,
- Une **plateforme de travail partagée** permettant de faciliter les échanges en interne, utilisée depuis la fin de l'année 2019.

En 2020, **les statuts de la FéRue ont été modifiés** afin de mettre en place la co-présidence au sein du Conseil d'Administration. Ces nouveaux statuts ont été soumis au vote des adhérent.e.s de la FéRue lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue le 16 juin 2020. Ceux-ci stipulent notamment que :

- Le Conseil d'Administration est élu pour une durée de trois ans et est renouvelé par tiers dans les premières années de mise en place. Les membres sortants sont désignés par tirage au sort, sauf départ volontaire.
- Les membres du CA privilégient au maximum le consensus avant d'avoir recours au vote, et en l'absence de consensus les décisions sont prises à la majorité des présent.e.s ou représenté.e.s.

Une communication pour faire connaître et reconnaître la FéRue

Depuis 2019 et à partir d'un travail mené en collaboration avec la Fédération Nationale des arts de la rue, la FéRue travaille à l'intégration de son site internet sur la plateforme interrégionale portée par la Fédération Nationale. La finalisation de ce chantier était prévue pour 2020 mais a pris du retard, les chantiers de travail ayant été repriorisés en raison de la situation sanitaire.

La crise de Covid-19 a eu pour effet l'adaptation des outils de travail en ligne, notamment l'utilisation accrue de la visioconférence. Cela a permis à la FéRue d'organiser facilement le suivi des compagnies et structures adhérentes via des rendez-vous dématérialisés. Une mobilisation importante des adhérent.e.s a pu être observée, notamment dans le cadre d'ApéRues organisés à distance.

// c/o Maison des réseaux artistiques et culturels // 221, rue de Belleville - 75019
Paris // +33 1 56 98 12 41 // +33 6 30 23 98 81 // ferue.org